

Ville de CHATEAUBRIANT

Département de Loire-Atlantique

A r r ê t é

Le Maire de CHATEAUBRIANT,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2212-1 et L 2213-1 à L 2213-6 inclus,

Vu, le règlement général de voirie du 16/12/1994, relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

Vu, l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière,

Vu, l'état des lieux,

Vu, le Code de la Route,

Vu, la demande de l'entreprise CHANTEREAU en date du 23 mai 2024,

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures pour assurer la sécurité des usagers de la voirie lors de travaux de nettoyage des gargouilles et dalles de l'église St Nicolas,

A R R Ê T E

Article 1

La circulation sera interdite en fonction du déploiement de la nacelle rue Joseph Hervouet et rue Joseph Chapron les 10 et 11 juin 2024 de 8h00 à 18h00.

Article 2

La circulation piétonne est maintenue.

Article 3

Le stationnement est interdit sur six emplacements jouxtant l'église St Nicolas, côté Ouest boulevard Victor Hugo à compter du 7 juin 2024 jusqu'au 11 juin 2024 de 8h00 à 18h00.

Article 4

Le stationnement est interdit rue Joseph Hervouet et rue Joseph Chapron ainsi que sur tous les emplacements jouxtant l'église St Nicolas, côté Ouest boulevard Victor Hugo les 10 et 11 juin 2024 de 8h00 à 18h00.

Article 5

La signalisation liée au stationnement et à la circulation sera mise en place par les services municipaux.

L'entretien et l'enlèvement de la signalisation seront assurés par l'entreprise CHANTEREAU.

Article 6

Madame la Directrice Générale des Services de la ville, Monsieur le Directeur des Services Techniques, Monsieur le chef du Poste de Police municipale et Madame le Lieutenant commandant la Communauté de Brigades de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera en outre adressée à Monsieur le Capitaine commandant le Centre d'Incendie et de Secours de Châteaubriant et au S.M.U.R.

Fait et arrêté à CHATEAUBRIANT.
En l'Hôtel de Ville, le

05 JUN 2024

Le Maire,




Alain HUNAULT